

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

05/09/2024

Date d'affichage

16/09/2024

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 19

L'an deux mil dix vingt quatre

*Le 11 septembre à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, ROCHELLE Stéphane, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : GUIBLIN Aline, SAINT MLEUX Xavier, JOUAUX Laëtitia, GORON Rémy, JALLU Yann,

ABSENTS : *Néant*

POUVOIR : GUIBLIN Aline donne pouvoir à Nathalie BONDIGUEL, SAINT MLEUX Xavier donne pouvoir à Delphine BERTAUX, JOUAUX Laëtitia donne pouvoir à François DURET, GORON Rémy donne pouvoir à Henri BRIAND, JALLU Yann donne pouvoir à Pascal HERVÉ,

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°01-08-2024 Autorisation de signature – Travaux de voirie

Monsieur le Maire expose que la voirie de la zone artisanale de la Vallée et notamment celle de la rue de la Garenne est dans un état entraînant un besoin de travaux conséquents.

En effet, celle-ci est empruntée par du matériel roulant de fort tonnage la mise en place d'une structure routière renforcée afin d'assurer sa pérennité.

Monsieur le Maire indique que le service voirie de la communauté de communes a été sollicité afin de faire établir un devis conforme aux besoins de la commune, via le marché à bons de commande pour les travaux de voirie coordonné par Couesnon Marches de Bretagne
Il présente le devis qui s'établit à 59 998,05€HT (71 997.26€TTC).

Envoyé en préfecture le 16/09/2024

Reçu en préfecture le 17/09/2024

Publié le

ID : 035-213500192-20240911-01_08_2024-DE

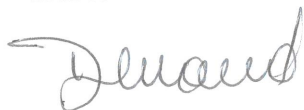
Monsieur le Maire rappelle qu'un montant de 80 000€ a été provisionné au budget 2024 afin de procéder à ces travaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, l'unanimité (2 abstentions)

Autorise monsieur le Maire à signer le devis présenté

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

